

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 508 | 22 décembre 2023



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Les élèves infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture fêtent leur réussite aux examens...



Une cérémonie de remise des diplômes a été organisée la semaine dernière, en l'honneur des élèves de l'Institut de formation aux soins de Guyane. Le taux de réussite est de 90 % chez les infirmiers et de 100 % dans les deux autres formations.

C'était un peu Noël avant l'heure, vendredi dernier, pour les élèves fraîchement diplômés des instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi), d'aides-soignants (Ifas) et d'auxiliaires de puériculture (Ifap) de Guyane. Une cérémonie s'est déroulée à l'amphithéâtre de l'université, pour leur remettre leur diplôme, avec uniformes, discours, félicitations des proches... Avec 100 % de réussite chez les élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture, et 90 % chez les élèves infirmiers, « le bilan de cette année de formation est positif », se réjouit Tadea Stephenson,

directrice de l'Institut de formation en santé. Au total : 57 nouveaux infirmiers ont été diplômés, 21 nouveaux aides-soignants et 19 nouveaux auxiliaires de puériculture.

Les perspectives sont importantes pour les nouveaux diplômés. « Ces professionnels sont déjà en poste puisque la diplomation a eu lieu en juillet », souligne la directrice. Ce que confirme Andy Ajodhia, qui a rejoint le service polyvalent d'aide et de soins à domicile (Spasad) de l'Ebène, à Cayenne, dans ce [reportage de Guyane la 1ère](#) (à compter de 5'18) : « C'est une profession assez demandée. On a le choix de travailler où on le souhaite. » Il a fait le choix du domicile : « A domicile, on rentre dans l'intimité de la personne. On doit s'adapter à ses habitudes de vie, à sa routine. Ça m'a plu. » Et s'il a choisi ce métier, c'est parce qu'une proche « qui est déjà dans le milieu m'a donné le goût du métier. Je me suis dit *Pourquoi pas ?* »

L'année prochaine, Tadéa Stephenson compte ouvrir l'école de formation des infirmiers anesthésistes (Iade) et un département de formation continue pour les professionnels déjà en poste. L'Agence régionale de santé (ARS) et les services déconcentrés de l'Etat, la Collectivité territoriale (CTG) les acteurs de la formation, les enseignants et les acteurs du système de santé ont défini un plan territorial de développement de l'offre de soins sanitaire, médico-sociale et médico-technique, à mettre en œuvre d'ici à 2028. L'objectif est de rapprocher davantage l'offre de former suffisamment de professionnels pour couvrir les besoins de la Guyane.



... 21 médiateurs en santé aussi



Quelques heures avant les élèves infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture, les 21 étudiants du DU de médiation en santé avaient eux aussi reçu leur diplôme. La formation, dirigée par le Pr Mathieu Nacher, est supervisée au niveau pédagogique par les associations Ader et le Comède. Petite particularité de cette cinquième promotion : le cursus a été suivi par des étudiants du littoral mais aussi par ceux de la plateforme d'accompagnement et de formation des médiateurs des territoires de l'intérieur (PAFMTI, lire la [Lettre pro du 20 décembre 2022](#)).

« C'est l'occasion dans le cadre de cette formation de partager et d'intégrer les réalités du territoire de la Guyane et d'y capter les enjeux de santé, par votre intermédiaire médiateurs et médiatrices selon vos bassins de vie », ont souligné les coordinateurs pédagogiques en s'adressant aux étudiants. « La médiation en santé en Guyane est un exercice stimulant et complexe, en raison du contexte multiculturel, avec parfois peu de relais, parfois de l'isolement, et une promiscuité de la vie professionnelle et personnelle selon le lieu d'exercice. »

Ces nouveaux diplômés, pour la plupart déjà en poste, vont pouvoir s'appuyer sur les enseignements reçus. « Nous essayons d'apporter les connaissances, les outils et la mise en pratique pour vous préparer à ce métier qui a pour mission de ramener le public vers le système de santé et le parcours de soin, de permettre l'accès aux droits de santé des usagers tout en travaillant sur les représentations en santé mais aussi de relayer les besoins et solutions adaptées au territoire de la Guyane et à ses spécificités. »



EN BREF

◆ Le Dr Najeh Hcini soutient avec succès sa thèse d'université



Hier, le Dr Najeh Hcini, chef de service de gynécologie-obstétrique au centre hospitalier de l'Ouest guyanais, a soutenu avec succès sa thèse d'université, dans la spécialité Recherche clinique, innovation technologique, santé publique. C'est un préalable à sa possible nomination comme maître de conférences universitaire (MCU-PH) puis professeur des universités – praticien hospitalier (PU-PH) et donc à l'universitarisation de la filière en Guyane. Son travail, dirigé par le Pr Mathieu Nacher, traitait des « grossesses à haut risque dans le bassin du Maroni : conséquences des maladies infectieuses sur la morbi-mortalité maternelle, fœtale et néonatale ».

« Ce travail a permis d'identifier le jeune âge, la nulliparité et la précarité sociale comme des facteurs de risque majeurs de survenue des infections pendant la grossesse, écrit-il dans le résumé de sa thèse. Nous avons pu confirmer le risque majoré

de prématurité, de perte fœtale et de naissance par césarienne au sein de la population des mères ayant eu de la fièvre comparativement à celles n'en ayant pas eu. Nous avons confirmé l'effet tératogène du virus Zika et du virus Tonate. En effet nous avons décrit le premier cas de transmission verticale du virus Tonate associé à des malformations multiples chez un fœtus. De plus nous avons démontré la relation entre l'infection fœtale au virus Zika et un retard des acquisitions neurologiques et neurosensorielles du fœtus, du nouveau-né et des enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. En 2020, la première vague de Covid-19 avant le développement de la vaccination a été particulièrement intense et a conduit dans notre population à un surrisque d'hémorragie du post-partum, de transfusion et d'admission en unité de soins intensifs dans la population des

femmes infectées comparativement à celles non infectées. Elle a conduit également à un risque plus élevé de pertes fœtales. La précarité et les modifications du système de soins pendant l'épidémie auraient joué un rôle indirect. Ces constatations ont été finalement confirmées par plusieurs autres études à l'échelle internationale. Les épidémies sont parfois associées, ainsi en 2020, il coexistait l'épidémie Covid-19, une épidémie de dengue ainsi qu'une augmentation des cas de syphilis.

« Nous avons rapporté une augmentation du nombre des cas de syphilis chez les femmes enceintes aboutissant à une véritable épidémie de syphilis dans l'ouest. Plus de la moitié des femmes enceintes infectées non traitées risquent d'avoir une issue défavorable de leurs grossesses incluant les naissances prématurées, les morts fœtales in utero ou les morts périnatales ou encore des cas de syphilis congénitales pouvant entraîner des séquelles à distance.

« Ainsi les agents infectieux sont une cause importante de morbi-mortalité néonatale en Guyane et nécessitent une surveillance particulière. Ils représentent au moins 4% des causes directes de mort fœtale sur le territoire. Les issues des grossesses sont aggravées par d'autres facteurs de risque comme la précarité sociale, l'obésité, les pathologies cardiovasculaires, la malnutrition ainsi que l'exposition aux métaux lourds. L'anémie, souvent d'origine multifactorielle, a été identifiée dans notre travail comme un facteur de risque indépendant de mort fœtale. »

♦ Le bilan prévention aux âges clefs de la vie présenté aux représentants des professionnels de santé



Les rendez-vous de prévention aux âges clefs de la vie se mettent en place. Mercredi soir, Gaëlle Jamet, cheffe de projet Mon Bilan prévention aux âges clefs de la vie pour la Direction Générale de la Santé, en a fait une présentation, à laquelle ont notamment assisté le Dr Christian Rohrbacher, président de la CPTS centre littoral et vice-président de l'URPS médecins libéraux, José Manantsara, président de l'URPS pharmacien, le Dr Karl Kpossou, coordinateur des centres de santé de la Croix-Rouge en Guyane, et Justine Maurin, chargée de mission prévention à la CPTS.

Inscrits dans la loi de financement de la sécurité sociale 2023 et politique prioritaire du gouvernement, ces bilans de prévention doivent permettre à chacun de devenir acteur de sa santé et fournir un temps privilégié pour s'intéresser à sa santé. Ils posent la première brique d'une démarche de prévention, avec comme objectif premier d'intéresser les patients à leur santé et de les aider à modifier des comportements pour améliorer leur santé, mais aussi d'améliorer le recours au dépistage.

Ces rendez-vous de prévention peuvent être réalisés par les médecins, pharmaciens (sauf biologistes), infirmiers et sages-femmes. Chaque patient peut bénéficier d'un rendez-vous à chacun des quatre âges clefs définis :

- 18-25 ans ;
- 45-50 ans ;
- 60-65 ans ;
- 70-75 ans.

Les deux premiers ont pour principaux objectifs de repérer les facteurs de risque et de modifier les comportements quand cela est nécessaire ; les deux derniers, de prévenir la perte d'autonomie. Il n'est pas possible de facturer un rattrapage pour un patient qui aurait dépassé la tranche d'âge.

En pratique, le patient prend rendez-vous avec le professionnel de son choix. Il n'est pas obligé de choisir son médecin traitant s'il en a un. Idéalement, il répond seul à un questionnaire d'une quarantaine de questions, d'une durée de dix minutes. « Cet auto-questionnaire permet de

prendre conscience de ses habitudes de vie sur la santé, donne de premiers conseils et liste des ressources que l'assuré peut mobiliser », détaille Gaëlle Jamet. Il sera disponible en version numérique sur Mon espace santé, et une version papier téléchargeable sur le site du ministère de la Santé et sur Ameli. Il pourra ainsi être distribué lors d'opération d'aller-vers. Répondre à ce questionnaire n'est pas obligatoire. « C'est un plus », souligne la cheffe de projet.

Le rendez-vous en lui-même consiste en un entretien d'une trentaine de minutes. Son expérimentation dans les Hauts-de-France a montré qu'il durait plutôt trois quarts d'heure. Il se découpe en trois étapes :

- Un échange libre à partir du questionnaire et de fiches pour discuter de certains sujets, identifier les facteurs de risque qui paraissent essentiels ;
- Une intervention brève pour traiter ces sujets prioritaires sur la base d'un entretien motivationnel pour encourager au changement ;
- La rédaction du plan personnalisé de prévention, avec des objectifs et des actions concrètes à mettre en œuvre et adaptées au contexte de chacun.

Pour suivre ce plan personnalisé de prévention, le patient pourra être orienté vers un parcours de soins, vers des ressources. Le professionnel de santé pourra s'appuyer sur de nombreuses ressources documentaires qui seront mises à sa disposition : livret de présentation, fiches thématiques, auto-questionnaire, fiche d'aide au repérage des risques, plan personnalisé de prévention, cartographie des ressources de prévention, webinaire de présentation du dispositif avec l'EHESP et une plateforme d'e-learning dès la fin janvier avec différents modules (outils pratiques, utiliser des ressources, entretiens motivationnels). Des kits de communication seront disponibles mi-janvier. Un premier retour d'expérience sera réalisé dans les premiers mois de l'année.

Le bilan sera rémunéré 30 euros dans l'Hexagone ; environ 31,50 euros dans les Outre-mer. Aucun acte ne pourra être facturé en sus du bilan, sauf certains actes de prévention (vaccination, frottis...) ou relatifs à un diagnostic. L'Assurance maladie transmettra des précisions sur la facturation aux professionnels de santé. « La prévention fait partie du quotidien des professionnels de santé, mais c'est la première fois qu'on le prend en charge », a souligné Gaëlle Jamet.

◆ La dengue en hausse partout



« Au cours des deux dernières semaines, la circulation du virus de la dengue a augmenté en Guyane, souligne Santé publique France, dans un **point épidémiologique** diffusé hier. La hausse concernait principalement l'Île-de-Cayenne mais également le secteur des Savanes. Cette hausse s'observe également à l'hôpital où le nombre de passages aux urgences est en

augmentation, en particulier au CHC. Dans l'ouest, la tendance était stable mais la circulation se maintenait à un niveau élevé. Sur le Maroni, le foyer de Grand-Santi demeure actif et des cas sont également détectés dans les autres communes. Le sérotype DEN-3 prédomine sauf dans l'Île-de-Cayenne où le sérotype DEN-2 circule à des niveaux équivalents. »

Pour rappel, afin de pouvoir évaluer au mieux la situation épidémiologique, il est important de prescrire une recherche biologique de la dengue pour tout cas cliniquement évocateur de dengue, préférentiellement par RT-PCR.

◆ Un nouveau bulletin de surveillance épidémiologique pour Santé publique France

De nombreux professionnels avaient l'habitude de recevoir, par courrier électronique, les différents bulletins épidémiologiques que produit la cellule régionale de Santé publique France. Depuis vendredi dernier, ils sont résumés dans un **bulletin bimensuel au format PDF**, qui se veut plus aéré et plus lisible. Il regroupe la dengue, le paludisme, les infections respiratoires aiguës et les

BULLETIN BIMENSUEL GUYANE
Surveillance épidémiologique

Santé publique France

Semaines 2023-48 et 49 (du 27 novembre au 10 décembre 2023)

Dengue

Au cours des deux dernières semaines, la circulation de la dengue a repris sur les secteurs des Savanes, de Cayenne et Littoral Ouest. Le nombre de cas confirmés est en hausse dans ces trois secteurs et le nombre de passages aux urgences pour dengue était en hausse au CHC et au CHK, et stable au CHOG. Le nombre estimé de cas suspects de dengue est à un niveau élevé au cours des quatre dernières semaines. Un total de 207 cas confirmés de dengue ont été recensés depuis le début de l'année avec une forte prédominance du sérotype DEN-3 sauf sur l'île de Cayenne où le DEN-2 co-circule à des niveaux équivalents depuis la deuxième semaine de novembre. Le foyer épidémique au bourg de Grand-Saut demeure actif.

Indicateurs clés S48 et S49 (vs S46 et S47)

	de Cayenne	Littoral Ouest	Savanes	Martin	Oyabock	Guyane
Tendance épidémiologique	↗	↗	↗	↔	↔	↗
Nombre de cas confirmés	115 (vs 86)	69 (vs 62)	50 (vs 30)	14 (vs 13)	1 (vs 0)	259 (vs 186)
	CHC	CHOG	CHK			Guyane
Nombre et part moyenne des P. vivax recensés sur deux semaines	28 (vs 11) + 1,2%		41 (vs 45) + 4,6%	27 (vs 20) + 6,1%		94 (vs 70) + 2,6%

Retrouvez le dernier Point Épidémiologique Dengue du 07/12/2023 disponible [ici](#)

Paludisme

Le nombre d'accès palustres était en baisse ces deux dernières semaines avec 21 accès P. vivax recensés versus 47 en S46 et S47. La recrudescence observée sur St Georges le mois dernier ne s'est pas poursuivie. Un total de 207 accès palustres ont été recensés depuis le début de l'année dont 43% au mois de novembre.

Retrouvez le dernier Point Épidémiologique Paludisme du 05/12/2023 disponible [ici](#)

Infections respiratoires aiguës

Infections respiratoires aiguës: nette augmentation en médecine de ville et stable à l'hôpital.
Bronchite: poursuite de l'épidémie à un niveau stable et élevé.
Grippe: hausse des indicateurs: début d'épidémie proche.
Covid-19: augmentation de la circulation.

Indicateurs clés S48 et S49 (vs S46 et S47)

	IRA	Guyane
Nombre de cas en médecine de ville	1 225 (vs 925)	
Nombre de passages aux urgences	136 (vs 152)	
Nombre de médecins ambulants "Domicile"		

Retrouvez le dernier Point Épidémiologique IRA du 14/12/2023 disponible [ici](#)

Diarrhées

Indicateurs épidémiologiques élevés dans les communes isolées, principalement à Camopi et Trois-Sauts et modérés dans les communes de littoral.

Indicateurs clés S48 et S49 (vs S46 et S47)

	Diarrhées	Guyane
Nombre de cas en médecine de ville	1 020 (vs 1 000)	
Nombre de cas en CCPS	190 (vs 193)	
Nombre de passages aux urgences	118 (vs 95)	
Nombre de médecins ambulants "Domicile"		

Retrouvez le dernier Point Épidémiologique Diarrhées du 05/12/2023 disponible [ici](#)

gastroentérites aiguës. Il fournit également les liens vers les points épidémiologiques spécifiques. Le bulletin diffusé vendredi dernier portait sur la période du 27 novembre au 10 décembre.

Dengue. La circulation de la dengue a repris sur les secteurs des Savanes, Île-de-Cayenne et Littoral Ouest. Le nombre de cas confirmés est en hausse dans ces trois secteurs et le nombre de passages aux urgences pour dengue était en hausse au CHC et au CHK, et stable au Chog. Le nombre estimé de cas suspects de dengue est à un niveau élevé au cours des quatre dernières semaines.

Paludisme. Le nombre d'accès palustres était en baisse ces deux dernières semaines avec 21 accès P. vivax recensés versus 47 les deux semaines précédentes. La recrudescence observée à Saint-Georges le mois dernier ne s'est pas poursuivie. Un total de 207 accès palustres ont été recensés

depuis le début de l'année dont 43% au mois de novembre.

- **Infections respiratoires aiguës.** Elles sont en nette augmentation en médecine de ville et stable à l'hôpital. L'épidémie de bronchiolite se poursuit à un niveau stable et élevé ; les indicateurs de la grippe sont en hausse, proches du niveau épidémique ; la circulation du Covid-19 est en augmentation.
- **Gastroentérites aiguës.** Les indicateurs épidémiologiques sont élevés dans les communes isolées, principalement au bourg de Camopi et à Trois-Sauts. Ils sont modérés dans les communes du littoral.

◆ Des questionnaires sur les EPU et les Vendredis du Corevih

Pour préparer leur programme de formations 2024, le Corevih Guyane et le réseau Kikiwi proposent de répondre à deux questionnaires en ligne :

- [Evaluation des EPU du réseau Kikiwi et du Corevih Guyane](#) ;
- [Evaluation des Vendredis du Corevih.](#)

◆ La baygonneuse augmente ses rotations à Cayenne et Rémire-Montjoly



Face à l'augmentation des cas de dengue et à la prolifération des moustiques, la baygonneuse augmente le nombre de ses circuits. Deux rotations ont lieu le matin de 4 heures à 6h30, du lundi au vendredi.

- **Aujourd'hui.** Du rond-point Suzini à Montravel et des Âmes claires à la gendarmerie de Rémire-Montjoly.
- **Mardi.** De Bourda à Montabo et de Chatenay à la ZAC Hibiscus.
- **Mercredi.** D'Attila-Cabassou à Morne Coco et de l'écoquartier Vidal à la résidence les Alizés.
- **Jeudi.** De Bourda à Montabo et de Chatenay à la ZAC Hibiscus.
- **Vendredi 29 décembre.** D'Attila-Cabassou à Morne Coco et de l'écoquartier Vidal à la résidence les Alizés.

◆ Une nouvelle vidéo sur la chaîne Youtube du CHC



Le Centre Hospitalier de Cayenne a enrichi sa **chaîne Youtube d'une nouvelle vidéo.**

Noémie Coq, qui venait d'accoucher de son premier enfant, et son conjoint Nicolas Harris témoignent de leur prise en charge au pôle femme-enfant. Dans cette vidéo, Vanessa Massol, sage-femme, explique également les séances d'hypnose qu'elle propose aux parturientes.

◆ C'est déjà Noël au CHC



Noël a commencé en avance au Centre Hospitalier de Cayenne. Le Rotaract a fait venir le père Noël et des cadeaux pour les enfants hospitalisés. Les résidents de l'établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de l'hôpital et ceux de l'Ebène ont eu droit à une messe, suivie d'une animation musicale du groupe Brancher débrancher.

E-Santé

■ Communes isolées : des tests de sécurité avec Starlink

En Guyane, il est désormais possible de se connecter à internet via la constellation de satellites Starlink, déployée par Space X, la société d'Elon Musk. Son arrivée va permettre des usages qui



n'étaient pas possibles aujourd'hui, dans des zones non couvertes par les fournisseurs internet classiques. C'est notamment le cas pour les établissements sanitaires et médico-sociaux dans les communes de l'intérieur. Ainsi, l'hôpital de Cayenne effectue des tests pour utiliser Starlink en solution de secours dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) en cas de coupure internet. Des acteurs du médico-social, qui interviennent dans les communes isolées, sont également intéressés. C'est la raison pour laquelle le GCS

Guyasis et l'ARS ont mené des tests de sécurité. Les établissements intéressés pourront s'appuyer sur les recommandations qui en sont issues et peuvent se rapprocher de l'ARS, en écrivant à francois.gourrier@ars.sante.fr, et du GCS Guyasis via l'adresse securitedusi@gcsguyasis.fr.

Le volet sécurité a été étudié par Edouard Guigné, chef de projet SI – RSSI DPO au GCS Guyasis. « L'usage de Starlink doit être fait en conformité avec les exigences réglementaires, par exemple la protection des données de santé avec le RGPD. Les données de santé doivent être protégées de bout en bout. Quand on passe par un nouveau fournisseur d'accès internet américain, se pose, outre la question de la souveraineté, celle de savoir si on est dans la bonne configuration pour respecter la réglementation. » La question était donc de savoir quel serait le mode de fonctionnement sécurisé que peut adopter un acteur de santé ou du médico-social, une fois qu'il s'est équipé de l'antenne Starlink.

Le GCS Guyasis a rédigé un guide d'installation de Starlink, destiné aux professionnels de l'informatique. La maquette qui y est recommandée nécessite un switch (ou commutateur réseau), qui coûte une grosse centaine, et un routeur. Pour cela, le GCS a recyclé un ordinateur sur lequel il a installé PFsense, un système d'exploitation open source et gratuit ayant pour but la mise en place de routeur/pare-feu. « Le but est de traiter les risques les plus critiques vis-à-vis de la mise en œuvre de Starlink : la protection des données de santé et la protection du système d'information de la structure, explique Edouard Guigné. C'est le socle de sécurité minimal à mettre en place. La sécurité absolue n'existe pas mais cela permet de démarrer avec Starlink en ayant traité les risques les majeurs. »

Pour aller plus loin, Edouard Guigné conseille de consulter les **Recommandations sur le nomadisme numérique de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information** (Anssi) et ses autres guides sur la sécurité des postes de travail. « Ce sont des mesures organisationnelles qu'il convient de connaître ».

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Ministère de la Santé : démission d'Aurélien Rousseau, l'intérim assuré par Agnès Firmin Le Bodo



Le ministre de la Santé et de la Prévention Aurélien Rousseau a présenté sa démission, mercredi, suite à l'adoption de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ». L'intérim sera assuré par la ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo. Interrogé quelques heures plus tard, dans le cadre de l'émission « C à vous », Emmanuel Macron a déclaré « respecte(r) sa décision » et a appelé à « avancer » sur les sujets de santé, qu'il a qualifiés d'« essentiels (...) On a beaucoup réinvesti, accompagné et nos soignants sont au travail avec – je touche du bois – une situation qui est moins dramatique que l'année dernière, mais avec des services qui sont parfois sous tension. On a fait beaucoup de réformes, là aussi, pour qu'il puisse y avoir une

continuité des soins qui s'améliore. Ce sont des sujets essentiels, on ne peut pas les laisser vacants », a expliqué le président de la République.

Offres d'emploi



- L'Agence Régionale de Santé recrute :
 - Un **référént territorial** communes de l'intérieur (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
 - Un **chargé de mission cybersécurité en santé** (titulaire ou contractuel, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Le Comede recrute un **travailleur social** (CDI, temps plein, poste basé à Cayenne). Consulter l'offre. <https://www.comede.org/le-comede-recrute/> Candidature (CV + lettre de motivation) à didier.maille@comede.org et chloe.abrias@comede.org, préciser en objet « Candidature Travailleur.se sociale Comede Guyane ».

Agenda



Samedi 23 décembre

► **Fo zot savé.** Le Pr Emmanuel Rusch, président de la CNSA, et Yves Bhagooa, président de la CRSA ([voir Lettre Pro du 22 novembre](#)), répondront aux questions de Fabien Sublet sur la démocratie en matière de santé, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mercredi 10 janvier

► **Comité de pilotage** sur l'accompagnement des personnes transgenres, organisé par le Corevih, à 11 heures, [sur Teams](#).

► **Groupe de travail** sur le dépistage et la prise en charge en santé sexuelle à destination du jeune public, organisé par le Corevih, à 14 heures en salle Roger-Pradinaud du CHC et [sur Teams](#).

Jeudi 11 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Microbiote des insectes vecteurs », par Yanouk Epelboin, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Jeudi 25 janvier

► **Séminaire Pasteur** : « Génotypes de dengue circulant », par Alisé Lagrave, à 15 heures sous le carbet de l'Institut Pasteur de Guyane, à Cayenne.

Mercredi 31 janvier

► **Soirée de sensibilisation** au dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par la CPTS centre littoral et le Centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCDC), à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. **Inscription obligatoire avant le 30 janvier**

Mardi 27 février

► **Webinaire** sur le parcours après-cancer de Rainbow, avec Onco Guyane, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Mercredi 20 et jeudi 21 mars

► **Condom**, congrès des DOM en santé sexuelle, à Cayenne. Renseignements : corevih@ch-cayenne.fr.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)